



Plan-masse et de situation. D'après le plan cadastral, 1980, section AO, parcelles 129, 410 et 411, éch. 1 : 1 000.

IVR52_20034900145A4

Auteur de l'illustration : I. Frager

Date de prise de vue : 2003

(c) Ville d'Angers ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation